Journal Suisse de la Pêche

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

Les débits résiduels sont indispensables

La Fédération Suisse de Pêche (FSP) condamne une attaque inutile

Début avril, le président de la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie a demandé dans le quotidien Neue Zürcher Zeitung am Sonntag un assouplissement des prescriptions relatives aux débits résiduels. La Fédération Suisse de Pêche (FSP) est consternée et n'a aucune compréhension pour cette décision.

Il y a exactement 10 ans, la FSP publiait une prise de position sur la lenteur de la mise en oeuvre des assainissements des débits résiduels et parlait de manière explicite. L'assainissement des débits résiduels était "une tragédie parce que les cantons traînent les pieds". En effet : la garantie des débits résiduels est inscrite dans la Constitution fédérale depuis 1975. Depuis, les électeurs ont confirmé ce mandat à deux reprises. Mais la mise en œuvre n'avance que lentement. Les cantons ne mettent pas assez la pression et le délai pour l'assainissement a été prolongé à deux reprises. Pourtant, en 2012, seuls 37 pour cent de tous les assainissements de débits résiduels avaient été réalisés. Les différences entre les cantons étaient énormes. La FSP a révélé quels cantons étaient les "mauvais" et les "bons élèves".

Le président des directeurs de l'énergie

La FSP reconnaît que depuis la publication de cette alerte il y a 10 ans, le taux d'assainissement a augmenté. Mais de nombreux cantons sont toujours à la traîne. C'est pourquoi la FSP ne comprend pas que, dans le sillage des discussions sur la manière d'éviter la pénurie hivernale d'électricité, le président de la Conférence des directeurs de l'énergie veuille ébranler les prescriptions. C'est précisément ce qu'a fait le conseiller d'État grison Mario Cavigelli. Dans le journal NZZ am Sonntag, il a déclaré : "Nous devons absolument revoir la question des débits résiduels". Il veut que les installations continuent à être exploitées telles qu'elles existent aujourd'hui sans être assainies, plutôt que de réduire ponctuellement leur production en imposant les débits résiduels exigés.

Convenu par contrat

La FSP n'a aucune compréhension pour cette attaque en règle - et ce à double titre. Pour la FSP, il est inadmissible que les efforts d'assainissement soient torpillés et que les centrales électriques et les cantons changent les règles du jeu en plein milieu de la partie. De plus, cette exigence va à l'encontre du compromis convenu lors de la table ronde qui s'est tenue peu avant Noël. Le même conseiller d'État grison a signé personnellement l'accord de la table ronde en sa qualité de président des directeurs de l'énergie. Alors que Cavigelli estime qu'il faut pouvoir reconsidérer les décisions prises, le président central de la FSP Roberto Zanetti rétorque sèchement : "Si je signe quelque chose en décembre, c'est encore valable en mars ou en avril".

Kurt Bischof

Sans débits résiduels, pas de poissons !

Des débits résiduels suffisants sont d'une importance existentielle pour le milieu aquatique. Les ruisseaux et les rivières ont également besoin de quantités d'eau suffisantes en aval des points de prélèvement des centrales électriques. Il en va de leur fonction d'habitat pour la flore et la faune dans et au bord de l'eau, et donc de la préservation de la biodiversité. Un débit résiduel suffisant est d'une importance existentielle pour les espèces piscicoles migratrices telles que la truite de lac, la truite de rivière, l'ombre commun, le hotu ou le barbeau, pour la recherche de frayères, de sources de nourriture et de zones d'hivernage. De plus, un débit résiduel suffisant contribue au maintien de la capacité de tampon thermique contre le réchauffement excessif en été, le gel en hiver ainsi qu'à la prévention de l'eutrophisation (prolifération d'algues et de bactéries). Enfin, le débit résiduel a une influence considérable sur la qualité de l'eau. *Bi.*

Photo: zvg

A sec – ici, aucune vie n'est possible.

Trop de pesticides dans les ruisseaux

La thématique reste en ligne de mire de la FSP

Malgré le double non du peuple suisse aux initiatives sur les pesticides en juin 2021, le sujet est venu pour rester ! De nouvelles études révèlent d'importants apports de pesticides provenant des abords des fermes, des puits et canalisations de drainage dans les zones agricoles.

Les émissions sur le problème des pesticides par les puits et canalisations de drainage sont disponibles sur Play SRF (en allemand).

SRF 10 vor 10 **SRF doc**

Les émissions "10 vor 10" et "Doku" ont fait sensation au début du mois d'avril 2022. Des mesures et des études inédites de l'OFEV, d'Agroscope et de l'EAWAG y ont été rendues publiques.

Les cours de fermes comme source principale

Tout d'abord, les mesures de l'OFEV pour l'année 2019, inconnues jusqu'à présent : les valeurs limites de pesticides ont été dépassées dans 21 des 28 petits et moyens ruisseaux mesurés. Il est surprenant de constater que ce ne sont pas les champs, mais les aires de lavage des exploitations agricoles qui constituent la plus grande source d'apports de pesticides. Selon les études d'Agroscope, dans les émissions de SRF, celles-ci représentent 40% des apports de pesticides. Comment cela se fait-il ? Les agriculteurs remplissent ou nettoient leurs pulvérisateurs dans la cour de leur ferme sans récupérer les résidus de pesticides. Ceux-ci restent donc aux abords immédiats de la ferme et, à la prochaine pluie, ils sont entraînés dans les cours d'eau par les puits et les canalisations. "Il en résulte la mort d'organismes aquatiques dans nos ruisseaux", a déclaré David Bittner, administrateur de la FSP, lors des deux émissions télévisées. Interrogé, il ajoute : "Nous sommes fâchés que les cantons, en vertu de la loi sur la protection des eaux, qui devraient contrôler depuis 28 ans les aires de remplissage et de lavage des agriculteurs, mais ne le font pas". Il y a neuf ans, la Confédération a publié une aide à l'exécution. "Mais rien n'a été fait", poursuit Bittner. Ce n'est que depuis deux ans que les premiers cantons se sont attelés à cette tâche - par exemple l'"Aktion Schachtdeckel" du gouvernement argovien.

Les puits et tuyaux de drainage sont un énorme problème

Une deuxième étude, qui vient également d'être publiée, porte sur les puits et canalisations de drainage. Il s'agit d'une thèse d'Urs Schönenberger à l'EAWAG. Il a pu démontrer que les afflux de pesticides par les puits et tuyaux de drainage constituent un problème plus important pour la flore et la faune des ruisseaux que ce que l'on supposait jusqu'à présent. Selon Schönenberger, environ un million (!) de puits et canalisations de drainage se trouvent sur des surfaces agricoles (champs, chemins). 22 pour cent de la quantité de pesticides dans les ruisseaux sont apportés par les drainages. De même, 22 pour cent proviennent du ruissellement des champs vers le ruisseau lorsqu'il pleut. Alors que les agriculteurs doivent respecter des distances minimales pour réduire les apports directs de pesticides et le ruissellement lors de la pulvérisation, il n'existe pas de telles prescriptions pour les drainages. C'est pourquoi Schönenberger a déclaré lors de l'émission documentaire : "C'est un problème qu'il faut aborder". Outre les cours de ferme et les puits, les canalisations de drainage sous les champs constituent une troisième voie de pénétration des pesticides. Selon la FSP, il est également nécessaire d'agir dans ce domaine. *Kurt Bischof*

Trajectoire de réduction des pesticides et des fertilisants

Durant la Semaine sainte, le Conseil fédéral a publié - presque en catimini - le paquet de mesures concernant la réduction des pesticides et des éléments fertilisants. Ce paquet de mesures a été vendu comme un contre-projet indirect "efficace" avant la votation des initiatives sur les pesticides.

Objectif 1

La nouveauté est qu'à partir du 1er janvier 2023, les pesticides dont les substances actives présentent un risque potentiel élevé ne pourront plus être utilisés. Si aucune alternative à moindre risque n'est disponible, des dérogations seront possibles, selon le Conseil fédéral ... En outre, les exploitations devront réduire la dispersion des pesticides depuis les parcelles traitées. Elles doivent par exemple respecter une plus grande distance entre leur parcelle et les puits de drainage. Enfin, les nouveaux programmes de paiements directs créent des incitations financières pour promouvoir la réduction de l'utilisation de pesticides sur les grandes cultures et dans les cultures spéciales. Stefan Wenger, chef du secteur Protection des eaux de la FSP, émet une critique à ce sujet : "Celui qui utilise moins de pesticides reçoit davantage de paiements directs, alors que l'objectif devrait être de ne pas utiliser de pesticides du tout".

Objectif 2

De plus, la trajectoire d'abaissement vise à réduire les pertes des éléments fertilisants d'ici 2030. Le Conseil fédéral a fixé l'objectif de réduction à au moins 20 pour cent. Pour atteindre cet objectif, la limite de tolérance de 10 pour cent, qui était jusqu'à présent admise dans le calcul du bilan de fumure, sera notamment supprimée à partir de 2024. En outre, à partir de 2024, des surfaces spécifiques de promotion de la biodiversité devront être aménagées sur au moins 3,5 % des terres arables. L'entrée en vigueur est reportée d'un an à 2024 en raison de la guerre en Ukraine. La FSP examinera ces mesures d'un œil critique. *Bi.*

FSP

Pour la première fois en Suisse romande

Programme de la FSP "Les pêcheurs aménagent l'habitat"

Des participants satisfaits et heureux.

Les petits cours d'eau peuvent être améliorés par des mesures simples et peu coûteuses. Le programme "Les pêcheurs aménagent l'habitat" de la FSP est bien accueilli. La Suisse romande a organisé son premier atelier.

Malgré les programmes de renaturation et de revitalisation initiés par les cantons, il existe encore en Suisse des milliers de kilomètres de cours d'eau en mauvais état écologique. Une revitalisation à grande échelle nécessite souvent beaucoup de temps, d'argent et d'espace. C'est pourquoi la FSP a lancé le programme "Les pêcheurs aménagent l'habitat", qui améliore la qualité écologique des petits cours d'eau par des mesures simples et peu coûteuses et favorise la création de structures d'habitat favorables aux poissons.

Le manuel fournit des informations

Ainsi, la Fédération Suisse Pêche a publié en 2016 le manuel pratique "Les pêcheurs aménagent l'habitat" avec des exemples de mesures de valorisation simples et peu coûteuses sur les petits cours d'eau. Pour compléter le manuel et mettre en œuvre la théorie, la FSP a décidé d'organiser des ateliers pratiques en collaboration avec les fédérations cantonales.

Premier atelier en Suisse romande

Tout a commencé en 2018 dans le canton de Soleure. Après que le manuel ait été traduit en français, le premier atelier a enfin pu avoir lieu en Suisse romande. Il a été organisé par Thomas Schläppi et Maxime Prevedello de la FSP en étroite collaboration avec la Maison de la Rivière à Tolochenaz. 21 participants des cantons de GE, VS, FR, VD et NE ainsi que six intervenants ont pris part à cet atelier d'une journée.

De bonne humeur malgré un travail acharné.

Programme avec théorie et pratique

Le programme de l'atelier était constitué d'un début de matinée théorique pour aborder les procédures de planification. David Bittner, nouvel administrateur de la FSP, a évoqué le contact étroit et nécessaire entre les sociétés et fédérations de pêche et les responsables des projets dans les administrations et les communes concernées. Des exemples pratiques tels que la mise en œuvre sur la rivière Biber (SH) ou l'aménagement de ruisseaux piscicoles à Genève ont été présentés, suivis d'une visite du ruisseau didactique de la Maison de la Rivière en compagnie de Damien Robert Charrue, sous-directeur. L'après-midi, trois aménagements ont été réalisés dans le secteur situé juste en amont de l'exutoire du ruisseau didactique dans le Boiron de Morges tout proche. Les participants ont ainsi pu mettre en œuvre ces mesures directement dans le cours d'eau lui-même. Lors de l'apéritif qui a suivi, Maxime Prevedello est revenu sur la réussite de cet atelier : "Une belle journée dont le succès et la satisfaction des participants nous permettent déjà d'envisager une deuxième édition ... "

Mp/Sb

«Mais que fait la FSP au juste ?»

Conférence des présidents de la Fédération Suisse de Pêche FSP

Mais que font-ils à la FSP ?" C'est la question que Roberto Zanetti, président central de la FSP, entend de temps à autre lorsqu'il assiste aux assemblées cantonales des délégués. La conférence des présidents a été une bonne occasion de montrer, à l'aide de quelques exemples, tout ce que "la FSP fait".

Zanetti a mentionné des chiffres impressionnants lors de la vidéo-conférence des présidents: les recettes des cotisations des membres de la FSP correspondent à environ 0,5 pour cent des recettes totales du WWF ou les recettes totales de Pro Natura correspondent à près de 150 fois nos cotisations de membres. Il ne s'agit que d'ordres de grandeur et non de chiffres précis. "Vu sous cet angle, on peut se réjouir de ce que nous déclenchons et faisons à la FSP avec nos modestes moyens".

La FSP fait ... de la politique

Exemples politiques : "Nous sommes confrontés à des temps exigeants", a déclaré Zanetti en parlant d'une lutte acharnée à venir entre la production d'électricité et les intérêts de protection des milieux aquatiques. Actuellement, l'accent est mis sur l'acte modificateur unique relatif à l'approvisionnement durable en électricité, qui est en cours d'examen par la commission du Conseil des États au moment même de la conférence des présidents. Le compromis de la table ronde sur l'énergie hydraulique y est directement lié. Entre-temps, celui-ci est déjà remis en question par différentes parties. Zanetti y reste attaché et a cité comme bons résultats pour la pêche : l'engagement en faveur des débits résiduels, des mesures de revalorisation écologique et une augmentation des paiements compensatoires.

La FSP fait ... de la protection des espèces

Samuel Gründler, membre du bureau directeur, et David Bittner, administrateur, ont informé les présidents cantonaux sur le contexte des jugements négatifs rendus par les tribunaux contre l'autorisation de tir dans la zone de réserve d'oiseaux d'eau et de migrateurs de Stein am Rhein. Malgré de gros efforts au niveau juridique, nous n'avons guère obtenu de résultats dans la lutte contre les cormorans. "C'est d'autant plus dramatique que le statut de menace de l'ombre commun a entre-temps été relevé à 'fortement menacé'". La FSP ne se laisse pas décourager, mais mise maintenant sur le dialogue avec "l'autre" partie. Ces discussions ont lieu avant tout dans le cadre de la Plateforme Pêche lacustre, "mais cette recherche de solutions sera très exigeante", a déclaré Bittner. Un autre point de mire dans la protection des espèces est le projet Doubs vivant. Ici, la FSP a pris le lead et se focalise beaucoup plus qu'auparavant sur le sauvetage du Roi du Doubs, une espèce au bord de l'extinction (voir le Journal Suisse de la Pêche 3/2022).

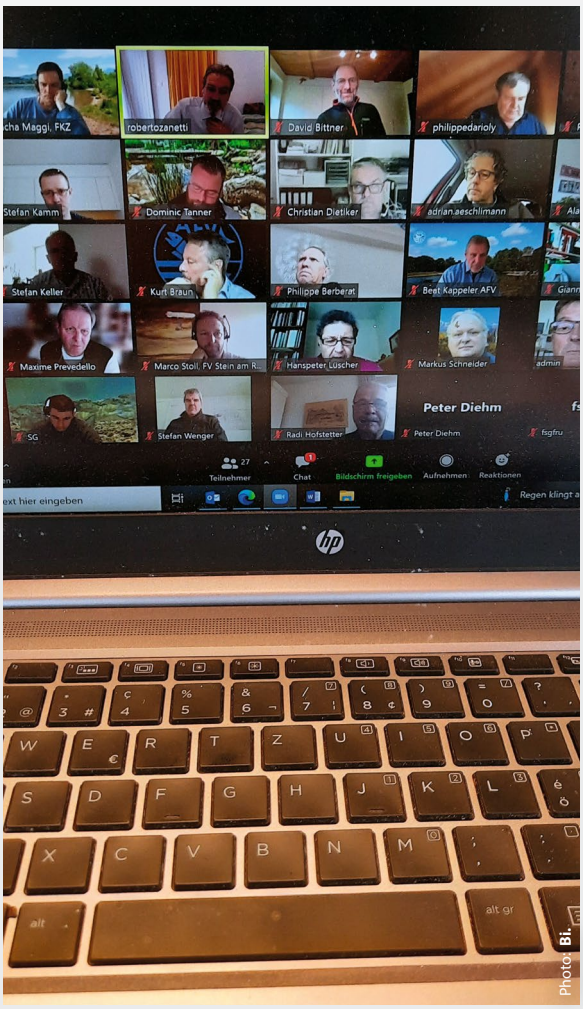

Conférence des présidents - la dernière fois, espérons-le, sous forme de vidéo-conférence.

La FSP fait ... un centre des poissons

Le centre national des poissons doit voir le jour à Moosseedorf près de Berne. Adrian Aeschlimann a présenté l'état actuel d'avancement : grâce à l'engagement des fédérations cantonales, la fondation responsable a pu être créée entre-temps. Le prochain grand défi est de réunir 1,5 million de francs pour l'acquisition des 6'000 mètres carrés de terrain idéalement situés au bord du lac de Moos. La moitié du montant est assurée par des contributions et des crédits, mais pour l'autre moitié, l'engagement de la base des pêcheurs est désormais également requis.

La FSP fait ... des projets

La FSP développe en permanence de nouveaux projets et produits afin, d'une part, de renforcer la pêche en Suisse et, d'autre part, de soutenir les fédérations cantonales et les sociétés de pêche. Lors de la conférence des présidents, des informations ont été données sur la nouvelle édition prévue du célèbre poster des poissons de Suisse. En outre, un poster sur les espèces de corégones et un autre sur les populations de poissons du Sud de la Suisse seront élaborés. Un projet de la FSP destiné aux fédérations cantonales est également la possibilité d'organiser une prochaine édition du championnat des jeunes pêcheurs. La dernière édition a eu lieu en 2017. La FSP espère qu'une fédération cantonale saisira cette opportunité. La FSP la soutiendra sur le plan organisationnel et financier.

Kurt Bischof

Salon reporté à cause de la guerre

"Pêche Chasse Tir" aura lieu en mars 2023

Le concept de stand de la FSP pour "Pêche Chasse Tir" 2023.

Déjà reporté une fois, il est désormais annulé pour 2022. Le salon des secteurs "Pêche Chasse Tir" aura finalement lieu du 23 au 26 mars 2023.

Philipp Sicher, coordinateur de la présence de la FSP au salon des branches "Pêche Chasse Tir", s'exprime comme suit sur l'annulation du salon fin mai : "Nous regrettons ce nouveau report du salon, car nous avions terminé les préparatifs de son contenu - mais nous soutenons pleinement la décision de Bernexpo".

Pénurie d'approvisionnement du secteur des armes de chasse

Plusieurs raisons expliquent cette annulation. La guerre d'agression unilatérale de la Russie contre l'Ukraine a entraîné des difficultés de livraison dans différentes branches, notamment dans le domaine de la chasse. Parmi les exposants, il y a aussi des marchands d'armes et d'articles de plein air pour lesquels une présence n'aurait guère de sens s'ils ne pouvaient livrer que de manière limitée. "Nous voulons nous présenter ensemble en tant que trois branches, c'est pourquoi un salon sans chasseurs n'aurait pas été envisageable pour nous", déclare Sicher en faisant référence à la grande part de public provenant des amis de la chasse.

Un centre d'asile à proximité

A cela s'ajoute une raison morale. Dans le secteur de PostFinance-Arena et Bernexpo, où se déroule le salon, se trouve l'un des centres d'hébergement bernois pour les réfugiés de guerre. "Organiser une fête de la chasse et du tir à un tel endroit n'aurait pas été moralement soutenable pour nous", fait remarquer Sicher.

Pas de conséquences pour la FSP

La FSP, qui avait prévu une grande présentation sur le thème de la biodiversité avec des expositions spéciales et une cuisine de démonstration (voir photo), a pu arrêter juste à temps la production de matériel d'information, de flyers et autres. "En principe, cette décision ne pose aucun problème à la FSP - le thème de la biodiversité est et restera central l'année prochaine". Bernexpo a assuré son engagement dans le cadre existant et reste partenaire en tant que site d'organisation.

«Organiser une fête de la chasse et du tir à un tel endroit n'aurait pas été moralement défendable pour nous.»

Sarah Bischof

Agenda FSP

2 au 3 juillet 2022
Assemblée des délégués FSP
Locarno

27 août 2022
Congrès sur la biodiversité dans le Haut-Rhin
Manifestation de l'ARGE Hochrhein
Bad Zurzach

23 au 26 mars 2023
Pêche Chasse Tir
Bernexpo

Impressum

Fédération Suisse de Pêche
Rédaction/Production : Kurt Bischof
Case postale 141, 6281 Hochdorf
kurt.bischof@bischofmeier.ch
Tél. 041 914 70 10

www.sfv-fsp.ch